

# FOIRE AUX QUESTIONS 2020



## Section 1 RÈGLEMENTS

### 1.1 Est-ce que le casque de bain est obligatoire?

Le casque de bain n'est pas obligatoire, mais conseillé. Sinon, les cheveux doivent être attachés pour toutes les activités aquatiques, peu importe l'âge et le sexe.

### 1.2 Est-ce que la douche est obligatoire avant la baignade?

Oui, la douche est obligatoire avant la baignade. Une douche d'une durée d'une minute permet d'enlever beaucoup de bactéries et de matières organiques présentes sur votre corps comme la sueur et les sécrétions qui peuvent altérer la qualité de l'eau de la piscine.

### 1.3 Qu'en est-il des accompagnements lors des bains publics?

- Lors des bains publics, **tous les enfants de 7 ans et moins** doivent être accompagnés d'un adulte (16 ans et plus) en tout temps dans l'eau.
- Les bains bébés sont réservés exclusivement aux **enfants de 5 ans et moins**, accompagnés d'un parent.

### 1.4 Lors des bains libres, puis-je utiliser du matériel pour jouer dans l'eau?

Lors des bains libres, nous prêtons seulement des **ballons dorsaux et des vestes de flottaison (VFI)** pour les enfants de 5 ans et moins qui en ont besoin.

### 1.5 Puis-je apporter mon matériel de plongée pour me rendre aux bains libres?

Non, lors des bains publics;

Oui, lors des bains adultes pour palmes, masque et tuba. (le masque de plongée conforme aux règles de sécurité peut être accepté). Par contre, la Ville ne prête pas de palmes.

### 1.6 Est-ce que mon enfant peut sauter du tremplin s'il ne sait pas nager ?

Oui, seulement s'il porte une veste de flottaison (VFI). Le port du ballon dorsal est interdit pour des questions de sécurité.

### 1.7 Où puis-je consulter les règlements complets des piscines ?

Ils sont affichés à l'entrée et dans l'enceinte de chaque piscine. De plus, vous pouvez également les consulter sur notre site.

## Section 2 INFORMATIONS GÉNÉRALES

### 2.1 Quel est l'horaire des bains publics?

Voir l'horaire des bains libres sur notre site Internet.

<https://www.ville.baie->

[comeau.qc.ca/fileadmin/Documents/Loisirs/Natation\\_VBC/Bains\\_libres/HORAIRE\\_DES\\_BAINS\\_LIBRES\\_hiver\\_2020\\_pour\\_site\\_internet\\_.docx](https://www.ville.baie-comeau.qc.ca/fileadmin/Documents/Loisirs/Natation_VBC/Bains_libres/HORAIRE_DES_BAINS_LIBRES_hiver_2020_pour_site_internet_.docx)

### 2.2 Quelle est la température de l'eau?

L'eau de la piscine est maintenue entre 27 °C et 29 °C (82 °F et 84 °F), quelles que soient les activités, y compris les compétitions. C'est sous la responsabilité de la Commission scolaire de l'Estuaire.

### 2.3 Mon enfant doit-il manger avant d'aller en piscine?

Il est important que l'enfant mange un repas ou une collation, au moins 1 heure avant le cours de natation. Il aura alors l'énergie nécessaire pour son cours sans être incommodé par la digestion.

➤ **À noter que la nourriture est interdite dans les vestiaires.**

### 2.4 Pourquoi enlever les souliers pour aller dans les vestiaires?

Afin de tuer germes et bactéries. Des produits sont utilisés pour nettoyer les planchers, mais leur action est de très courte durée si les gens portent ou apportent leurs chaussures d'extérieur dans les vestiaires. Par respect pour les autres utilisateurs, il est obligatoire de se déchausser avant d'entrer dans les vestiaires. Il est à noter qu'un produit spécialement conçu pour les verrues plantaires est mis sur les planchers.

➤ **Les poussettes sont soumises au même règlement; elles saliront les planchers autant sinon plus !**

### 2.5 Pour mon enfant en bas âge (0-3 ans), est-ce qu'il doit porter une couche?

Il est important d'avoir [une couche spécifique pour la baignade](#). Pour les jeunes poupons, il est préférable d'apporter également la suce, si nécessaire.

### 2.6 J'aimerais réserver la piscine pour une fête d'enfants; est-ce possible et comment dois-je procéder ?

Il y a quelques plages d'heures disponibles pour la location, mais celles-ci sont limitées. Il est préférable de planifier à l'avance et de contacter l'assistante responsable loisirs et piscines pour les possibilités et les frais. Vous aurez alors des coûts reliés à la location, à la surveillance (sauveteurs) et parfois également au surveillant de bâtisse.

École secondaire Serge-Bouchard	Samedi	18 h à 20 h
Polyvalente des Baies	Vendredi	18 h à 20 h
	Samedi	17 h à 20 h

2.7 **Qu'arrive-t-il des activités en soirée lorsque la Commission scolaire ferme les écoles en raison du mauvais temps ?**

Si les écoles sont fermées (pas de personnel), aucune activité n'a lieu. Si les cours sont suspendus et que le personnel de l'école entre, nous devons attendre la décision de la Ville (vers 15 h habituellement) pour savoir si nos activités auront lieu.

## **Section 3 INSCRIPTIONS**

3.1 **Est-il possible de s'inscrire à un cours de natation par téléphone?**

Non, toutes les inscriptions se font soit en ligne ou soit sur place durant les périodes d'inscriptions.

3.2 **Comment puis-je avoir un dossier en ligne ?**

Il suffit de remplir le document suivant :

[https://www.ville.baie-  
comeau.qc.ca/fileadmin/Documents/Loisirs/Natation\\_VBC/Cours\\_été/automne\\_2020/Fo  
rmulaire\\_de\\_demande\\_2020.pdf](https://www.ville.baie-comeau.qc.ca/fileadmin/Documents/Loisirs/Natation_VBC/Cours_été/automne_2020/Formulaire_de_demande_2020.pdf)

3.3 **Comment savoir les dates des périodes d'inscriptions pour les cours de natation?**

- Les dates sont affichées au moins 3 semaines avant la période d'inscription sur le site de la Ville ainsi que sur le Facebook Natation Baie-Comeau.
- Les inscriptions en ligne se font toujours simultanément avec les inscriptions sur place au pavillon Mance, 41, avenue Mance.

3.4 **Comment savoir à quel niveau inscrire mon enfant quand celui-ci n'a jamais suivi de cours ou n'a pas suivi de cours depuis plusieurs sessions?**

**Consulter le site:**

[http://www.ville.baie-  
comeau.qc.ca/fileadmin/Documents/Loisirs/Natation\\_VBC/Contenu\\_cours\\_de\\_natation\\_  
info\\_site\\_web\\_.pdf](http://www.ville.baie-comeau.qc.ca/fileadmin/Documents/Loisirs/Natation_VBC/Contenu_cours_de_natation_info_site_web_.pdf)

- Nous pouvons faire l'évaluation de votre enfant afin que vous sachiez à quel niveau il doit s'inscrire. (Coût : 20 \$ résident et 25 \$ non résident)
- L'évaluation se déroule dans la piscine et dure entre 30 à 50 minutes par personne, selon le niveau.

3.5 **À quel moment les inscriptions de natation prennent fin ?**

- Les inscriptions régulières de natation se terminent après le 2<sup>e</sup> soir d'inscription.
- Il y a une 3<sup>e</sup> période d'inscription **seulement en ligne**, quelques jours avant le début de la session.
- Après ces 3 périodes, des frais de 10 \$ par inscription seront appliqués à toute nouvelle inscription. Ces inscriptions se feront au pavillon Mance selon un horaire précis et seulement les paiements **par chèque** seront acceptés.
- Une semaine après le début de la session, les inscriptions sont **FERMÉES**.

**3.6 Si je fais une erreur en inscrivant mon enfant dans le mauvais groupe lors des inscriptions de natation EN LIGNE, que puis-je faire?**

- Règle générale, vous devez alors assumer votre erreur, et ce, même si votre enfant trouve que c'est trop difficile ou trop facile.
- Si vous vous rendez compte de votre erreur AVANT LA FIN DES INSCRIPTIONS, il faut communiquer rapidement AVEC LE SUPPORT EN LIGNE afin de vérifier si l'erreur peut être corrigée par rapport aux places restantes.
- APRÈS LA FIN DES INSCRIPTIONS, nous pourrions faire le changement approprié seulement s'il reste des places.

**3.7 Est-ce qu'il y a des frais reliés à l'inscription en ligne**

Oui, les frais sont de 3,00 \$ par transaction et ils sont non remboursables.

## **Section 4 COURS DE NATATION**

**4.1 À quels niveaux le parent doit-il accompagner son enfant dans l'eau?**

Étoile de mer, Canard, Tortue de mer et Loutre de mer

Vous devez participer activement au cours et surtout ne pas avoir peur de vous mouiller, cheveux compris.

Il est important de mentionner à votre enfant, lorsqu'il commence dans le niveau Salamandre, que vous n'êtes pas avec lui dans la piscine.

**4.2 À quel moment mon enfant doit-il porter une aide flottante (idéalement un ballon dorsal) pour venir en piscine?**

- Dans l'Étoile de mer et le Canard, ce n'est pas nécessaire, car vous tenez votre enfant lors des exercices.
- À partir du Tortue de mer ou lorsque votre enfant commence à vouloir nager seul dans l'eau, vous pouvez lui mettre un ballon dorsal.
- Dès le programme JUNIOR, l'enfant ne doit plus avoir d'aide flottante (sauf exception pour les enfants très petits dans le junior 1).
- Voir document « Aide à la Nage » sur le site.

**4.3 À partir de quel âge mon enfant peut-il suivre un cours sans la présence des parents ?**

**À 4 ans**, votre enfant peut suivre le cours de **salamandre 1**, sans votre présence. Par contre, il faut être à l'écoute de l'enfant, car plusieurs d'entre eux ne sont pas encore prêts à faire cette transition. Nous encourageons les parents à participer autant que possible à plusieurs sessions de cours parents-enfants avant de l'inscrire au niveau salamandre.

**4.4 Comme parent, qu'est-ce que je peux faire à la maison pour aider mon enfant s'acclimater à l'eau et/ou perdre sa peur de l'eau ?**

Il est fortement suggéré de faire des activités d'acclimatation à l'eau dans le bain avant de participer au cours de piscine. Lors de la période du bain, aidez votre enfant à faire des bulles, à mettre les yeux dans l'eau, à arroser sa tête et à se coucher sur le dos.

- En pratiquant ces exercices, votre enfant sera plus à l'aise et en confiance lors de l'initiation à la natation.

**4.5 Est-ce que le parent peut rester sur le bord de la piscine lors du cours de natation?**

Non, les parents et les invités doivent regarder le cours derrière les vitres.

- Par contre, au dernier cours de la session, les parents sont admis sur les bancs, mais ne doivent pas intervenir dans les cours.
- Exceptionnellement, lors de ce dernier cours, les parents peuvent prendre des photos, mais seulement de leur place assise.

**4.6 Est-ce que l'un de mes enfants peut demeurer sur le bord de la piscine pendant que je suis un cours parents-enfants dans l'eau avec un autre enfant ?**

**NON**, pour des raisons évidentes de sécurité et de contrôle, nous ne pouvons accepter cela.

**4.7 Mon enfant a 6 ans et il peut alors choisir entre le programme PRÉSCOLAIRE ou le programme JUNIOR; Quelle est la différence entre les 2 programmes ?**

Précolaire s'adresse aux enfants de 4 à 6 ans et il est axé sur un apprentissage ludique. Junior s'adresse aux enfants de 6 ans et plus et moins axé sur les jeux.

Selon la maturité de l'enfant et son aisance dans l'eau, le moniteur conseillera les parents pour faire le bon choix (voir section **Informations générales** sur les cours de natation pour plus de détails).

**4.8 Si, après 2 cours, mon enfant n'aime pas son cours, est-ce possible de se faire rembourser?**

Non, le remboursement est possible seulement pour 3 raisons :

- si la demande est faite avant le début de la session;
- si le cours est annulé;
- sur avis médical (remboursement au % des cours déjà suivis).

Par contre, si nous en avons la possibilité, nous pourrions changer votre enfant de groupe pour un niveau qui lui convient davantage.

- **Notez que lorsqu'il y a demande de remboursement, nous ne pouvons transférer une inscription d'une session à une autre et il n'y a plus de priorité d'inscription.**

**4.9 À quel moment dois-je remettre le carnet de mon enfant à son moniteur?**

Le carnet de l'enfant doit être remis au moniteur le plus tôt possible, et ce, afin que celui-ci puisse le consulter et le garder dans ses dossiers.

**4.10 Si mon enfant manque le dernier cours, comment puis-je avoir son carnet?**

Si votre enfant s'inscrit à la session suivante, le carnet sera remis directement à son moniteur. Sinon, vous devrez nous contacter pour venir le chercher.

➤ Nous ne postons plus les carnets non réclamés.

**4.10 Combien de présences mon enfant doit-il avoir pour atteindre son 50 %?**

Pour une session de 15 semaines, votre enfant doit être présent à 8 cours.

**4.11 Comment savoir si mon enfant a atteint son 50 % de présences?**

Le meilleur moyen de savoir si votre enfant a atteint son 50 % de présences, c'est de demander régulièrement au moniteur, car c'est lui qui les comptabilise.

**4.12 Si mon enfant est malade et qu'il ne peut pas venir à son cours de natation, que dois-je faire pour avoir droit à la préinscription?**

Vous devez obligatoirement apporter un billet du médecin à votre moniteur stipulant les dates où l'enfant n'a pas pu venir à son cours de natation parce qu'il était malade. Vous pouvez également envoyer le billet de médecin par courriel à l'assistante responsable loisirs et piscines.

**4.13 Je trouve que mon enfant ne progresse pas et/ou qu'il perd son temps, comment puis-je remédier à la situation ?**

En premier lieu, dites-le à son moniteur en expliquant vos raisons. Si cela ne change pas, contactez l'assistante responsable loisirs et piscines pour en discuter.

C'est important d'informer les personnes concernées AVANT la fin de la session, parce qu'il est alors trop tard pour changer les choses.

**4.14 À quelles occasions les cours sont-ils repris ?**

- Seulement lorsqu'il y a des compétitions ou des galas.
- Avec le calendrier des cours que vous recevez en début de la session, vous pouvez voir quand il n'y a pas de cours.
- Lors de tempêtes, de pannes électriques, de problèmes liés à la qualité de l'eau, **les cours ne sont pas repris.**

Vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à communiquer avec  
Mme Martine Lebrun au 418 589-1794